

Secrétariat politique

Hope

BULLETIN INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL

SEPTEMBRE 1946

VOLUME 1. — N° 7.

Prix: 10 frs fr. — 5 fr. belges

SOMMAIRE

- I. — Résolutions adoptées à la Conférence espagnole de juin 1946.
 - 1) Sur le gouvernement Giral,
 - 2) Sur le mot d'ordre de la République,
 - 3) Sur le mot d'ordre de l'Assemblée Constituante.
- II. — Résolution minoritaire,
présentée par les camarades Roura, Polo et Herrero.
- III. — Sur la question de l'U.R.S.S.
 - 1) La défense de l'U.R.S.S. dans la période présente, par Roura.
 - 2) Sur la défense de l'U.R.S.S., par Rodas (texte adopté par la Conférence).
 - 3) Défense inconditionnelle de l'U.R.S.S., par Palmiro.
- IV. — 1) La crise du régime franquiste et les tâches des communistes-internationalistes.
Amendements au document : La crise du régime (voir plus haut), par G. Munis.

Le présent bulletin contient les textes qui furent discutés à la Conférence de la Section espagnole, qui s'est tenue en juin 1946, textes relatifs aux problèmes espagnols et à la question de l'U.R.S.S. Nous y ajoutons également un texte du camarade Munis, critiquant une résolution adoptée par le C.C. de la Section espagnole en décembre 1945.

Résolutions adoptées par la Conférence espagnole de Juin 1946

(I) Sur le gouvernement Giral et notre attitude à son égard

Le « gouvernement » Giral est une formation à nature front-populaire dont la mission dans la lutte contre Franco est d'éviter que l'action des masses ne dépasse le cadre de l'État bourgeois.

Propriété et « ordre », tel est le slogan central de ce gouvernement dans lequel la bourgeoisie mondiale voit un instrument docile et susceptible de remplacer Franco au cas où, appréciant la profondeur de la crise du régime franquiste ainsi que les dangers qui résulteraient de la prolon-

gation du pouvoir de Franco, elle serait contrainte de se passer des services du Caudillo.

Son but, qui est de rétablir la République du 14 avril, avec ce que cela comporte de condamnation explicite de l'esprit et des réalisations prolétariennes du 19 juillet, marque une délimitation très nette entre le gouvernement Giral et les aspirations et les intérêts des masses travailleuses.

Son opposition à ce que la Junte de Libération en France — quoique cet organisme soit apparenté au gouvernement